

>> **Médicis et le Concours Talents encouragent l'Artisanat : « L'Essence des Bois » primée au palmarès national 2008**

Médicis, 1^{ère} mutuelle spécialisée dans la retraite des indépendants, s'associe au Concours Talents, depuis deux ans, pour encourager la création d'entreprise. Un soutien qui s'illustre aujourd'hui par l'attribution du prix national « Talents de l'Artisanat et du Commerce » à l'entreprise « L'Essence des Bois ».

Lauréat Talents 2008, l'entreprise « L'Essence des Bois » est récompensée par Médicis

Médicis a remis, hier au ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, un prix de 4 000 euros à l'entreprise « L'Essence des Bois », lauréat national Talents 2008. Créée par Vincent Louchart, artisan ébéniste, « L'Essence des Bois » est spécialisée dans la création de mobilier contemporain. L'engagement de Médicis auprès du Concours Talents s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement des créateurs d'entreprises artisanales et commerciales.

Médicis et le Concours Talents

Les chiffres démontrent que l'entrepreneur multiplie ses chances de réussite s'il est accompagné. C'est pourquoi, Médicis a choisi de se rapprocher du Concours Talents, un bon moyen de valoriser l'accompagnement facteur de pérennité des entreprises.

« La retraite est un sujet important pour les indépendants qui parfois y pensent un peu trop tard. En devenant partenaire du Concours, nous souhaitons sensibiliser les créateurs d'entreprises à l'épargne retraite, les aider à mieux connaître ce sujet, souvent jugé complexe et à faire les bons choix le plus tôt possible. Soutenir la créativité, l'initiative individuelle et accompagner les entrepreneurs dans leur aventure, c'est aussi un beau projet pour nous en qualité de mutuelle » précise Michel Clerc, Directeur général de Médicis.

Le défi de Vincent Louchart nous a séduit : poursuivre une activité artisanale riche, innovante, haut de gamme, faire connaître et pérenniser un savoir-faire, répondre en sur-mesure aux demandes de ses clients.

>> www.concours-talents.com

Créé par le Réseau des Boutiques de Gestion en 1997, le Concours Talents, 1^{er} concours national de la création d'entreprise, a pour objectif de révéler une nouvelle génération d'entrepreneurs et de valoriser le rôle des réseaux d'accompagnement.

Créée en 1978 sous le nom d'Organic complémentaire, Médicis est aujourd'hui la première mutuelle de retraite des indépendants. Avec 160 000 adhérents, Médicis offre des solutions d'épargne retraite sur mesure aux chefs d'entreprise.
www.mutuelle-medicis.com

> **Contact presse :**

Agence Com3000

Sylvie Ancian

Stéphanie Sauret

Tél : 01 45 26 59 74

E-mail : message@com3000.fr

> **Partenaires :**

Le Concours « Talents » de la création d'entreprise est organisé par l'Association Concours Talents (ACT) avec ses partenaires : Boutiques de Gestion, Macif, France Télécom, Crédit Agricole, Médicis, La Poste SAP, l'Agefiph, Crédit Coopératif, CER France, Oséo, DIESE, Fondation de la 2^e chance, ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et 600 structures d'aide à la création d'entreprise. « Talents » est le premier concours régional et national de la création d'entreprise.